

GM 24857

FICHE DE GITES, C-DAI-1

Documents complémentaires

Additional Files



Licence



Licence

Cette première page a été ajoutée
au document et ne fait pas partie du
rapport tel que soumis par les auteurs.

Énergie et Ressources
naturelles

Québec 

48

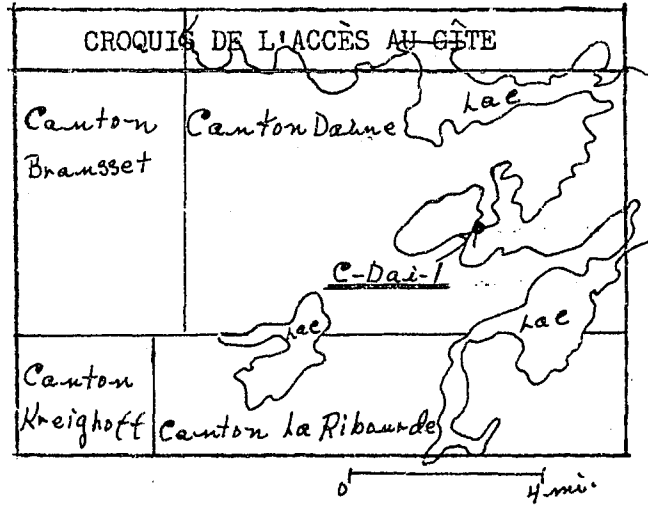
MINISTÈRE DES RICHESSES NATURELLES DU QUÉBEC

FICHE DE GÎTES

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

IDENTIFICATION DU GÎTE:

NO DU GÎTE . . . **C-Dai.-1**
 DÉTENTEUR
 NOM DU GÎTE **Indices Cu-Ni de la New Jersey Zinc.**
SITUATION:
 Canton . . . **Daine**
 Rang
 Lot
 Coordonnées . **Lat. 49°54'25" - Long. 75°26'45"**.
 Autres repères **4 mi. O et 2.1 mi. N du coin S.E. du canton Daine**



SUBSTANCES:

. . . **Nickel et cuivre**

HISTORIQUE:

date de découverte: . **Automne 1955.**
 méthode de découverte: . **Prospection avec marteau par H. Pelette et P. Genest.**
 travaux de reconnaissance: . **En 1955, New Jersey Zinc fait du décapage.**
 . **En 1956, New Jersey Zinc fait du E-M et du Mag puis fore 4 trous aux alentours du showing.**
 travaux de mise en valeur:

 date d'entrée en production:
 date de fermeture:

TRAITEMENT DU MINÉRAI:

	localisation	capacité	teneur du concentré
Concentrateur
Fonderie
Raffinerie

MISE EN MARCHÉ

(détails sur l'acheminement des produits aux différentes étapes de transformation, nom des compagnies impliquées, transport ...etc)

PREVISIONS

- (commentaires sur l'avenir de la propriété, la durée de l'exploitation, la stabilité, le taux d'expansion de la production).

. **Cet indice de nickel-cuivre est génétiquement relié aux autres bordant le même dyke et portant les numéros C-Dai.-2, C-St.-2, 3, 4, C-Lam.-2 et C-J.-4. Toute la bordure sud de ce dyke (relevé sur une longueur de 25 milles) mérite d'être explorée pour le cuivre et le nickel.**

REFERENCES

- (rapports et cartes topographiques, géologiques, géophysiques).
 . **Carte topographique: 1:250,000, lac Chibougamau, 32-G, Ottawa.**
 . **Carte aéromagnétique: 1 mi. = 1" - lac Inconnu, 341-G, Ottawa-Québec.**
 . **Carte géologique: 1 mi. = 1" - Branssét-Daine, R.G. 64, carte 1028, 1949.**

MÉTALLOGÉNIE

ÉPOQUE MÉTALLOGÉNIQUE: Indiquer a) l'orogénie en cause, b) si le gîte est pre-, syn-, ou post-orogénique, c) l'âge absolu du gîte.

- a) Kénoran b) . post- c) < 2.5 milliards d'années.

CONTROLE STRATIGRAPHIQUE:

A - Roche encaissante: a) unité lithologique (sédimentaire, ignée ou métamorphique), b) situation par rapport à la colonne stratigraphique, c) la position préférentielle du minerai dans l'unité lithologique encaissante

- a) dyke de diabase à olivine (dyke du lac b) Decoupe toutes les roches archéennes. La Trêve).

B - Roche-mère: a) unité lithologique, b) situation par rapport à la colonne stratigraphique

- a) b)

CONTRÔLE STRUCTURAL:

A - Structures majeures (régionales): Suiv le flanc sud interne du dyke de diabase. Ce dyke a été suivi sur une distance supérieure à 26 milles.

B - Structures encaissantes et structures locales associées:

a) définition de ces structures de contrôle, b) position préférentielle du gîte au sein de ces structures, c) relations entre ces structures et les intrusions.

- a) b)

- c)

C - Structures postérieures au minerai

D - Synthèse des relations (géométriques, chronologiques) entre structures encaissantes, structures locales associées et structures majeures.

CONTRÔLE PHYSIQUE: perméabilité, compétence relative des roches, etc.

CONTRÔLE CHIMIQUE (ou physico-chimique): a) chimisme préférentiel, b) modifications importantes dues au métamorphisme (remobilisation, zonage, changements minéralogiques), c) enrichissement supergène.

- a) b)

- c)

CLASSIFICATION GÉNÉTIQUE DU GISEMENT

a) selon le mode de déposition. Indiquer par un cercle s'il s'agit de: remplissage, remplacement, ségrégation magmatique, sédimentation (y compris placers, évaporites) exhalaison volcanique ou concentration résiduelle et supergène.

b) selon d'autres critères: (mentionner le système de classification utilisé)

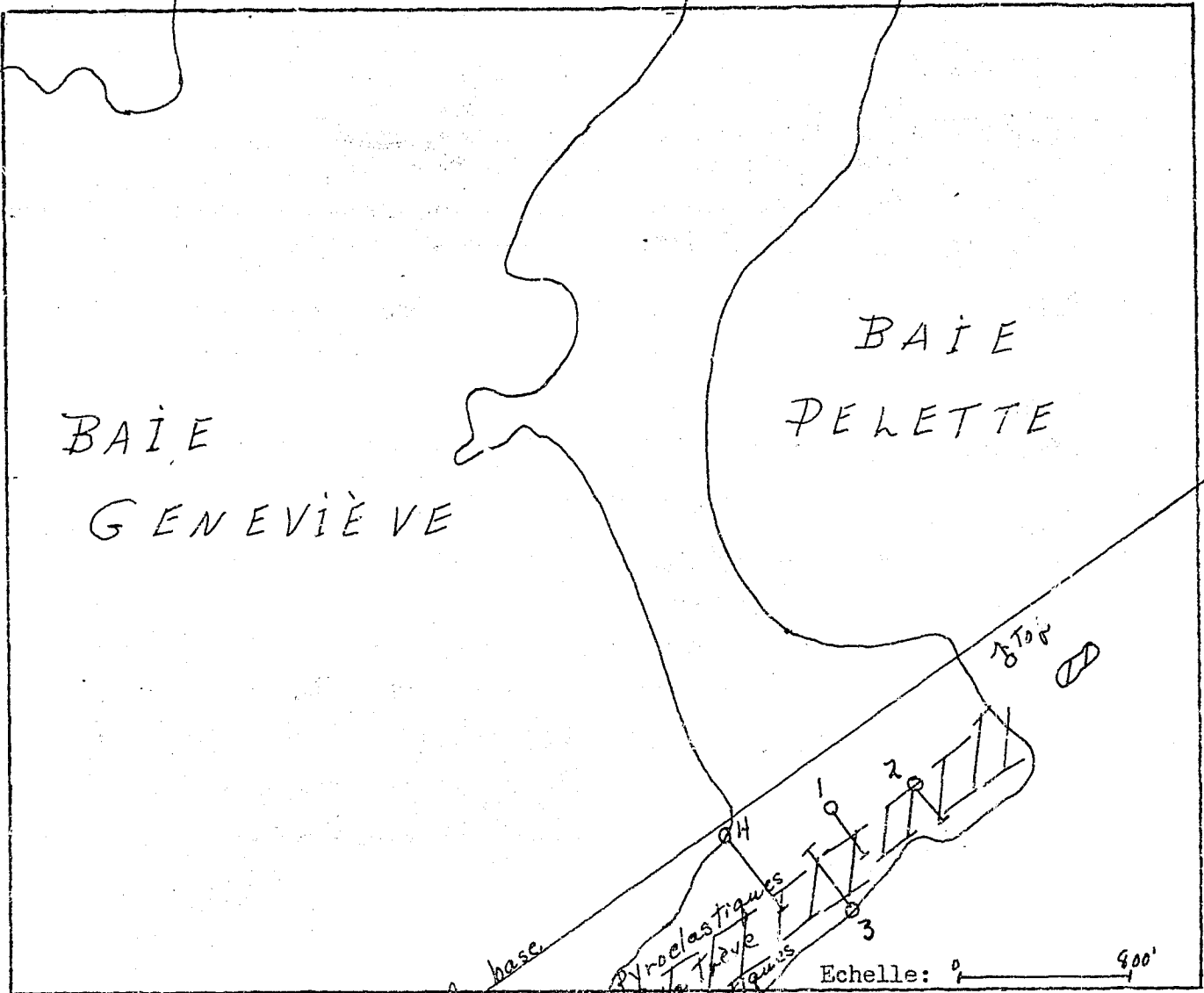
SOMMAIRE DE L'HYPOTHÈSE GÉNÉTIQUE PROPOSÉE et implications pour la recherche d'autres gisements

Ce dépôt est dû probablement à une ségrégation magmatique reliée à la période de cristallisation du gabbro à olivine constituant le dyke du lac La Trêve. A un moment donné il a dû y avoir dans ce gabbro immiscibilité de deux liquides: l'un formé de sulfures l'autre de silicates. Grâce à des mécanismes (gravité, etc.) non déterminés les gouttelettes de sulfures ont pu, à mesure qu'elles se formaient, se concentrer vers la partie sud du dyke pour y cristalliser. Ce dyke serait plus jeune que la révolution Kénoran.

Fiche établie par Gilles Duquette . . . le . . . 6 mars, 1968 . . .

Fiche révisée par le

CROQUIS DU GÎTE



Tiré du GM-4485-B, New Jersey Zinc, 1957.

AUTRES RENSEIGNEMENTS:

